https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3105

Titularisation de stagiaires à l'IUFM Midi-Pyrénées : le Recteur de Toulouse annonce une issue favorable

- SNES cadémiques - Exercice de nos métiers - Entrée dans le métier (INSPE) - Archives IUFM - Année scolaire 2008-2009 (Archives) -

Date de mise en ligne : jeudi 16 juillet 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La trentaine de stagiaires (14 du second degré et 16 du premier degré) dont la titularisation avait été remise en cause par leur convocation « tardive et urgente » pour un entretien avec des membres du jury académique de qualification professionnelle les 3 et 6 juillet, seront finalement titularisés. C'est ce qu'a annoncé le Recteur aux représentants de la FSU qu'il a reçus à leur demande ce jeudi 16 juillet.

L'action immédiate et les diverses interventions du SNES et du SNUIpp, tant au niveau du Rectorat que du Ministère, ont donc conduit le Recteur à prendre la seule décision acceptable : alors que par ailleurs toutes les autres évaluations (inspecteurs, conseillers pédagogiques, chefs d'établissement, IUFM), avaient reconnu les compétences professionnelles des ces jeunes enseignants, le seul reproche qui leur était formulé de compte-rendus de formation jugés politiquement incorrects ne pouvait justifier qu'ils ne soient pas titularisés dès cette année.

Le SNES et le SNUIpp ne l'auraient pas accepté. Ils se félicitent donc de cette issue favorable, qui intervient plus tôt que les précédentes informations ne le laissaient penser.

Toulouse, le 16 juillet 2009

Syndicat national des enseignements de second degré